

AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC N°19/039 Grand Port Maritime du Havre

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société TRANSPORTS BRANGEON 7 route de Montjean – 49620 MAUGES-SUR-LOIRE, SIREN n° 451 242 838 ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-134 le 25 septembre 2019, portant sur la dépendance du domaine public située route de la Brèque sur la commune de Gonfreville l'Orcher en vue d'une activité de stockage de châssis et tracteurs poids-lourds.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : déplacement de la dépendance mise à disposition de l'Occupant dans le cadre de l'implantation du site industriel dédié à l'éolien offshore, projet d'intérêt général.

Description de la dépendance : Un terre-plein d'une superficie de 3 206 m². Durée de la convention : 3 ans à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : 11/10/2019